École Sainte-Marie

Organisation de la rentrée de septembre 2018

La commune de Louverné a décidé après concertation des parents d'élèves, du corps enseignant et des agents municipaux d'adopter la semaine scolaire de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018 et de supprimer les Temps d'Activités Périscolaires.

Le planning des classes maternelles sera le suivant :

	7h – 8h30	8h30 – 11h45	11h45 – 13h45	13h45 – 16h30	16h30 – 19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
mercredi	Péricentre garderie matin	9h – 12h MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	*pause méridienne*	13h30 – 17h MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	Péricentre garderie soir
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir

Le planning des classes élémentaires sera le suivant :

	7h – 8h30	8h30 – 11h45	11h45 – 13h45	13h45 – 16h30	16h30 – 19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
mercredi	Péricentre garderie matin	9h – 12h MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	*pause méridienne*	13h30 – 17h MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	Péricentre garderie soir
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	*pause méridienne*	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir

RAPPEL, LE PORTAIL FAMILLE :

Pour les nouvelles familles, rendez-vous sur le site Portail Famille via l'onglet sur le site internet de Louverné et complétez le document de 1ère inscription et adressez-le en mairie pour qu'un compte vous soit attribué.

Délais d'inscription et de rétractation

SERVICES	DÉLAIS (*) d'inscription ou de rétractation
PÉRISCOLAIRE accueil Matin / accueil Soir	2 jours avant
RESTAURATION SCOLAIRE	2 jours avant
MERCREDIS (périodes scolaires) Restauration / accueil Matin et Soir	7 jours avant
PETITES VACANCES SCOLAIRES	15 jours avant
VACANCES D'ÉTÉ	15 jours avant l'ouverture du service *(valable uniquement pour les 4 premières semaines des vacances d'été)* 6 semaines avant l'ouverture du service *(valable pour les 2 dernières semaines d'août)*

(*) exemples :

J'inscris mon enfant **au restaurant scolaire du vendredi**
Inscription possible jusqu'au **mardi soir 24h**

Je veux supprimer l'inscription de mon enfant **à l'accueil du soir du lundi**
Rétractation possible jusqu'au **vendredi soir 24h**

J'inscris mon enfant **au Mercredi-Loisirs pour le mercredi 19 septembre**
Inscription possible jusqu'au **mercredi 12 septembre 24h**

Pour signaler une absence (hors délai), vous devez impérativement appeler à Planète Couleur au 02.43.01.27.82 ou envoyer un mail à portail.famille@louverne.fr et fournir un justificatif.

Toute absence au sein des services : Accueil de Loisirs, Mercredis ou restauration scolaire, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50% des sommes dues.

Une visite de la Planète Couleur et de la restauration scolaire vous est proposée le 8 septembre à 10h45 (RDV Planète Couleur) pour découvrir les locaux occupés par vos enfants tout au long de l'année.

Mercredis Loisirs : différentes modalités de réservation

Matin sans repas	Matin avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas
9h - 12h	9h - 13h30	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 17h	13h30 - 17h	12h - 17h

Où récupère-t-on son enfant ?

À l'école (sortie de classe)	À la planète couleur (dès lors que votre enfant fréquente l'accueil du soir)
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h mercredi de 17h à 19h

Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim' Services - 02 43 53 21 00 - Ne pas jeter sur la voie publique